À remplir par le bureau de vote ou un électeur choisi par lui et remplir impérativement toutes les rubriques.

A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE *(dans les 15 jours) :*

☞**1 exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles, à l'adresse suivante :**

CTEP
TSA 79104
76934 ROUEN CEDEX 9

☞**2 exemplaires du procès-verbal d'élection à l'inspecteur du travail.**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ D'ENTREPRISE OU D' ÉTABLISSEMENT MEMBRES TITULAIRES

cerfa n° 10114 *04

CE
EL 02

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct.
Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur **www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr**
Une notice expliquant le renseignement des procès-verbaux d'élections professionnelles peut également y être téléchargée

I ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DEROULÉE L'ÉLECTION

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal : ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_ Ville : _____

SIRET de l'établissement : ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_

14 chiffres impérativement

Autres établissements concernés par l'élection : ***Liste à compléter au verso***

Numéro de convention collective (IDCC) : ⌊_⌊_⌊_⌊_ ***Mention indispensable***

L'IDCC (Identifiant de la Convention Collective de branche) comprend 1 à 4 chiffres et ne doit être confondu ni avec le numéro de brochure, ni avec le code APE.
En l'absence de convention de branche applicable, inscrire 9999.

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION

Durée du mandat des élus : ⌊_⌊_ années ou bien ⌊_⌊_ mois (si élection partielle)

Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection CE : ⌊_

S'agit-il d'une élection partielle (si **Oui**, cochez la case) : ☐

Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : ⌊_⌊_/⌊_⌊_/⌊_⌊_⌊_⌊_

(Suite au verso)

II COLLÈGE CONCERNÉ

DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : ***Ne cocher qu'une case***

- **Collège unique** ☐
- **1er collège :** ouvriers, employés ☐
- **2ème collège :** techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres ☐
- **3ème collège :** ingénieurs et cadres ☐
- **Autre collège :** prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral ☐

COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : *(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)*

Ouvriers	1	☐
Employés	2	☐
Techniciens	3	☐
Agents de maîtrise	4	☐
Ingénieurs	5	☐
Cadres	6	☐
Autres : *(préciser)* _____	7	☐

Ex : journalistes, pilotes…

III RÉSULTATS DU 1ER TOUR DES ÉLECTIONS

Date du 1er tour (JJ/MM/AAAA) : ⌊_⌊_/⌊_⌊_/⌊_⌊_⌊_⌊_

Horaire d'ouverture du scrutin: ⌊_⌊_:⌊_⌊_ Horaire de clôture du scrutin: ⌊_⌊_:⌊_⌊_

Y a-t-il eu carence de candidatures ? *(cocher)* ☐ *Oui* ☐ *Non*

A. Nombre d'électeurs inscrits **A =** _____

B. Nombre de votants **B =** _____

C. Bulletins blancs ou nuls **C =** _____

D. Suffrages valablement exprimés (**B - C**) **D =** _____

Le quorum a-t-il été atteint ?

$$\text{QUORUM} = E = \frac{A}{2} = \frac{\quad}{2} =$$

☐ Non si **D** est inférieur à **E**

☐ Oui si **D** est supérieur à **E**

Nombre de listes présentées au premier tour : ⌊_⌊_

Nombre de sièges à pourvoir par le collège : **P =** ⌊_⌊_

Quotient électoral (2 décimales) :

$$G = \frac{D}{P} = \frac{\quad}{} =$$

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste *(sauter une ligne entre chaque liste).* Les noms des candidats élus doivent être soulignés.	Sexe H ou F	Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste **T**	Nombre de candidats présentés par chaque liste **N**	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ *(2 décimales)*	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS Porter la mention «Élu»	Nombre d'élus par liste
										1ère siège	2ème siège	3ème siège		
	1	2a	2b	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
G. MARTIN	H	SNEPAT FO	FORCE OUVRIÈRE	36	33									
H. BASRI	F				35									
M. VERNE	F				34									
V. SAMBA	H				36									

Renseignez les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint

Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint

Ces chiffres diffèrent pour chacun des candidats en fonction du nombre de raturages. Ils permettent de calculer l'audience personnelle de 10% du candidat en vue de son éventuelle désignation comme délégué syndical.

Pour éviter toute confusion, inscrire FORCE OUVRIÈRE (et non CGT-FO). Cette mention est indispensable pour la remontée des suffrages de FO dans les entreprises, les branches et au niveau national interprofessionnel.

Il faut avoir indiqué l'affiliation à FORCE OUVRIÈRE lors du dépôt des listes de candidatures.

Ce chiffre, unique pour chaque liste, permet de calculer l'audience de 10% pour la représentativité du syndicat.
Ce chiffre est également celui pris en compte pour les audiences de FO dans les branches et au niveau national interprofessionnel.
Vérifiez que la somme des bulletins recueillis par l'ensemble des listes correspond bien au chiffre D du cadre III (total des suffrages valablement exprimés). À défaut, ce sont les chiffres de cette colonne 3 qui prévalent.

IV **Signature obligatoire** de chacun des membres du bureau de vote pour le 1er tour :

NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature

Impératif pour attester de la réalité du PV et permettre sa prise en compte pour les mesures d'audience syndicale.

V Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1er tour, indiquez pour chacune :

NOM de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)
Liste «FO/X»	SNEPAT FO	FORCE OUVRIÈRE	30
	Syndicat X	Confédération Y	70

Vérifier que la clé de répartition est mathématiquement claire et cohérente. Elle doit donc être égale à 100%.

Feuillet n° __ / __

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite».

Le 2ème tour ne compte pas pour la mesure de la représentativité.

MT2

RÉSULTATS DU 2ÈME TOUR DES ÉLECTIONS

(VI) RÉSULTATS CONCERNANT LE 2ÈME TOUR

Date du 2ème tour (JJ/MM/AAAA) : ⌊_⌊_⌊/⌊_⌊_⌊/⌊_⌊_⌊_⌊_⌊

Horaire d'ouverture du scrutin: ⌊_⌊_⌊:⌊_⌊_⌊ Horaire de clôture du scrutin: ⌊_⌊_⌊:⌊_⌊_⌊

Y a-t-il eu carence de candidatures ? (cocher) ☐ Oui ☐ Non

A. Nombre d'électeurs inscrits **A =** _____

B. Nombre de votants **B =** _____

C. Bulletins blancs ou nuls **C =** _____

D. Suffrages valablement exprimés **(B - C)** **D =** _____

Nombre de listes présentées au deuxième tour ⌊_⌊_⌊

Nombre de sièges à pourvoir par le collège **P =** ⌊_⌊_⌊

Quotient électoral (2 décimales)

$$G = \frac{D}{P} = \text{____} =$$

Sexe H ou F 1	Nom des syndicats et/ou listes communes et/ou candidats libres 2	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total égal à D) 3	Nombre de voix obtenues par chaque candidat 4	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste **T** 5	Nombre de candidats présentés par chaque liste **N** 6	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ *(2 décimales)* 7	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$ 8	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS Porter la mention «Élu» 12	Nombre d'élus par liste 13
								1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11		

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste *(sauter une ligne entre chaque liste)*. Les noms des candidats élus doivent être soulignés.

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite»

(VII) Signature **obligatoire** de chacun des membres du bureau de vote pour le 2ème tour :

NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale *(le cas échéant)*	Signature

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT (suite du recto)

(VIII) Suite de la liste des SIRET associés aux autres établissements concernés par l'Élection

⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊

⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊

⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊

⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊

⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊

⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊

⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊

⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊

⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊

⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊

(IX) PERSONNE À CONTACTER DANS L'ENTREPRISE :
(pour information complémentaire sur ce procès-verbal)

Nom :

Prénom :

Fonction dans l'entreprise :

N° de téléphone :

N° de télécopie :

Adresse courriel :

(X) CACHET DE L'ENTREPRISE
(Obligatoire)

Impératif pour attester de la réalité du PV et permettre sa prise en compte pour les mesures d'audience syndicale.

Feuillet n° __ / __